



URBANISME

Révision du PLU
Bientôt une réunion publique pour échanger sur le diagnostic territorial
PAGES 10 et 11



COMMÉMORATION

Centenaire de l'armistice
Un programme exceptionnel ouvert à tous
PAGE 4



figeac

notre ville

le bulletin
d'informations
municipales

octobre 2018



ATTRACTIVITÉ

Action Coeur de Ville
Figeac retenue parmi
222 villes moyennes
sélectionnées en France
PAGE 7



FOIRE EXPOSITION 2018

Près de 15 000 visiteurs
sur 5 jours !

Fin septembre, à l'heure du premier bilan, les organisateurs étaient fiers d'annoncer que l'édition 2018 avait été un succès.

PAGES 8 et 9

publicité



© Ville de Figeac

Le monde à portée de clic

Que ce soit pour le travail, l'accès aux services administratifs, l'éducation, la téléphonie, la télévision, la sécurité ou l'échange de fichiers personnels, un accès internet sécurisé et efficace est indispensable. L'augmentation continue du volume des données partagées nécessite des connexions de plus en plus performantes. Par ailleurs, certains habitants, trop éloignés des centraux téléphoniques, n'ont aucune connexion.

La seule solution fiable sur le long terme passe par la fibre optique. Partiellement délaissée par les opérateurs, notre commune avait peu de chance d'être intégralement couverte. Grâce à la volonté et à la collaboration financière du Grand-Figeac, du Département et de la Fédération des Énergies du Lot, soutenus par l'Etat et la Région c'est maintenant chose possible.

Avec ces équipements, d'ici quelques mois, les Figeacois auront les mêmes possibilités d'accès à un internet ultra rapide et de qualité pour leur travail ou leurs loisirs que les habitants des zones les plus connectées de la planète.

André Mellinger
Maire de Figeac
Vice-président du Département du Lot

Déploiement de la fibre optique

Un site d'information dédié au grand public

Engagé par le Département du Lot, par l'intermédiaire du syndicat Lot Numérique, le projet d'aménagement numérique qui vise à **rendre le très haut débit accessible à tous les Lotois** est en bonne voie.

Pour Figeac, l'intégralité du territoire communal figure dans l'objectif de l'année 1, ce qui signifie que **la mise en service devrait intervenir entre la fin de l'année 2018 et le 1^{er} trimestre 2019** (voir précédent article - Bulletin Municipal n° septembre 2018).



EN SAVOIR PLUS

Pour effectuer des tests d'éligibilité, suivre l'avancement du déploiement et accéder aux pages des fournisseurs d'accès, consultez le site internet du délégataire Alliance très haut débit

www.alliancetreshautdebit.fr

Repas du Nouvel An des Aînés

Les réservations sont ouvertes !

Comme chaque année, la Ville organise un repas du Nouvel An **pour les personnes retraitées et/ou handicapées résidant à Figeac**. Il se tiendra le **dimanche 13 janvier 2019 à l'Espace Mitterrand**, à partir de 12h. Un orchestre animera l'après-midi et invitera à la danse jusqu'à 17h.

Les **inscriptions** se font auprès de la **Maison des Seniors** (7, rue Sainte-Marthe) **entre le 12 novembre et le 28 décembre 2018**.

Les personnes doivent se munir d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Un ticket nominatif leur sera remis et devra être présenté à l'entrée le jour du repas.

Permanence

Les élus à votre écoute

Les adjoints et les conseillers municipaux délégués assurent à tour de rôle une permanence en Mairie (rez-de-chaussée - service Etat Civil) **tous les samedis matins de 10h30 à 11h30**. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

État Civil Du 1^{er} août au 30 septembre 2018

Naissances

Manon Geny ; Mady Da Costa ; Raaed Bhuiyan.

Mariage

4 août : Ludovic Labeaute et Sophie Porcu
1er septembre : Jeanlin Maurel et Charline Pulido

Décès

Roger Rocque ; Raymond Lurguie ; Cécile Faure ; Vincent Dussaby ; Raymonde Saint-Martin ; Jean-Luc Louis ; Odette Lucas ; Simone Bergon ; Marcel Fregeac ; Gilberte Tailleferie ; Hélène Silot ; Juliette Geraud ; Juliette Labrunhie ; Yves Decremps ; Michel Saint-Gérard ; Odette Baudis ; Jacqueline Trémoulet ; Léopold Gasquet ; Henriette Gasc ; Francisco Escolano ; Philippe Dalet ; Yvonne Escouroux ; Marius Chiavacci ; Michel Pastor.

figeac
notre ville

octobre 2018

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Composition/mise en page Agence Place Publique • Impression : Reprint imprimeur - Toulouse • Dépôt légal : octobre 2018 • Ce numéro a été tiré à 6850 ex. sur papier recyclé.



Centenaire de l'armistice

Un programme exceptionnel ouvert à tous

Les commémorations du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918, donneront lieu à Figeac à une programmation d'expositions, de conférences, de visites guidées et de cérémonies. Pour marquer cet anniversaire, du 9 au 15 novembre, la Ville, l'association des anciens combattants de Figeac et divers partenaires institutionnels (Éducation nationale, Sous-préfecture...) invitent le public à se souvenir et à découvrir les différentes facettes de ce conflit qui a marqué à jamais la France et l'Europe. Des manifestations gratuites qui visent à mettre en lumière une page importante de l'histoire de notre pays et à la partager avec le plus grand nombre.



- La Grande Guerre, par l'ONACVG (*)

L'exposition retrace les grandes lignes d'un conflit qui a changé le visage de l'Europe et du X^{ème} siècle : causes de la guerre, chronologie des batailles, conséquences géopolitiques. Une excellente synthèse pour prendre la mesure du conflit dans ses dimensions nationales, européennes et mondiales.

- Le Bleuet de France, par l'ONACVG (*)

Le mouvement sans précédent de soutien des civils aux blessés et aux familles des soldats tués de la Première Guerre mondiale explique la naissance de cet organisme toujours actif dans la solidarité envers les victimes de conflits armés.

A voir également, les expositions réalisées par des établissements scolaires figeacois et des acteurs institutionnels du territoire, ainsi qu'une collection d'objets prêtés par le musée de l'uniforme de Livinhac-le-Haut. Des visites guidées seront également proposées aux scolaires.

■ CONFÉRENCES

Vendredi 9 novembre à 20h30, palais Balène - entrée libre

- Du pré à la gamelle, le ravitaillement de la troupe, par Marie Llosa, doctorante en histoire

Le premier conflit mondial a nécessité une importante mobilisation de l'arrière, notamment pour ravitailler les combattants. Cette conférence éclaire le rôle des civils dans l'effort de guerre à travers des exemples du pays de Figeac.

- Chevaux, ânes et mulets : les équidés dans la Grande Guerre, par Adeline Dumont, doctorante en histoire

Les équins ont aussi payé un lourd tribut lors de la Grande Guerre. Cette histoire oubliée nous révèle non seulement la place des animaux dans le conflit, mais éclaire aussi certains aspects méconnus du rôle des combattants.

Samedi 10 novembre à 20h30, palais Balène - entrée libre

- De la Première à la Seconde Guerre mondiale, une improbable rencontre, par Laurent Wirth, historien, auteur du livre *À larmes égales 1914-1945*

D'origine alsacienne et auvergnate, Laurent Wirth est marqué par l'histoire de ses deux grands-pères qui ont respectivement combattu dans les rangs de l'Allemagne et de la France pendant la Grande Guerre. Il proposera une mise en perspective des grands conflits du XX^{ème} siècle dans l'histoire de la construction européenne.



FIGEAC

1918-2018

Il y a cent ans... l'armistice

commémorations - expositions - conférences - visites guidées
9-15 novembre - palais Balène

programme complet : www.ville-figeac.fr - 05 65 50 05 40



Graphisme et identité visuelle
service patrimoine de Figeac
impression : M&P

■ EXPOSITIONS

Du 9 au 15 novembre, palais Balène, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h - entrée libre

- Le Lot dans la Première Guerre mondiale, par l'association ASPEC 14-18 (*)

Cette exposition retrace l'expérience du département et de ses habitants pendant le conflit : mobilisation, vie au front et à l'arrière, séquelles de la guerre sur les combattants. Elle permet une lecture humaine de ce conflit sans précédent.



1922. - FIGEAC. - Entrée de l'Hospice-Hôpital Beauvois n° 71 bis (Guerre 1914-1918)
Phototypie Patia

■ VISITES GUIDÉES

Samedi 10 et dimanche 11 novembre à 15h, départ palais Balène - gratuit et sans réservation

- Figeac dans la Grande Guerre

Le service du patrimoine invite le public à parcourir Figeac sur les traces des lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale dans la ville. Place de la Raison, sous-préfecture, hôpital, cimetière de la ville, sont autant de lieux marqués par la mobilisation des Figeacois de 1914 à 1918.

Pour l'occasion, certaines plaques de rues portant le nom des généraux français du conflit ou de combattants originaires de la cité seront ornées d'une cocarde.

^(*) Association de Soutien Pour l'Exposition du Centenaire de la guerre 1914-1918

^(**) Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Carnet d'exposition Figeac, 14-18 : toujours disponible

L'ouvrage, édité par la Ville de Figeac et paru à l'occasion de l'exposition présentée en 2015 est toujours disponible à la vente à l'Espace Patrimoine (Hôtel de Ville) ou auprès du service du patrimoine.

Référence : Benjamin Philip, Service du patrimoine de Figeac, Figeac 14-18, carnet d'exposition, 2015, 126 p., 15 €.

Cérémonie du dimanche 11 novembre 2018

Jour d'hommage et de recueillement, cette commémoration, en présence des élus locaux, des représentants de l'Etat et des associations d'anciens combattants, donnera lieu à plusieurs **dépôts de gerbes** et à des **lectures de textes** selon le déroulé suivant :

■ **9h** : dépôt de gerbes à Ceint d'Eau

■ **9h30** : rassemblement place de la Raison

- les lycéens de Jeanne d'Arc entonneront quelques extraits de chants célébrés, il y a cent ans, par les Poilus figeacois. Un livret illustré sera distribué au public.

- lecture du Manifeste de l'UFAC par les élus du Conseil Municipal Jeunes de Figeac.

- lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, par Mme la Sous-Préfète

- dépôt de gerbes au Monument aux Morts

■ **10h30** : messe à l'église Saint-Sauveur

■ **11h45** : rassemblement à l'entrée du cimetière

■ **12h** : lecture des nécrologes au Monument du cimetière et dépôts de gerbes

■ **12h30** : vin d'honneur et prise de parole à la Maison des Sportifs

1918 - 2018

Il y a 100 ans Ratier s'implantait à Figeac

Le 21 septembre dernier, Ratier-Figeac célébrait ses 100 ans, en présence de Paulette Ratier, petite fille de Paulin Ratier, fondateur de l'entreprise. A ses côtés, élus locaux, anciens dirigeants, clients, fournisseurs et partenaires étaient présents pour l'anniversaire de l'entreprise, fleuron de l'aéronautique et leader mondial des hélices à forte puissance. Le lendemain, une journée « portes ouvertes » a permis à près de 4000 personnes de visiter une partie des ateliers de production.

« Certes, Paulin Ratier a débuté son activité en 1904, certes la première hélice qu'il a produite date de 1908, mais c'est en fait en juillet 1918, que Paulin Ratier décide de s'installer ici, à Figeac, en achetant la scierie Bonnet (*) qui lui fournissait ses planches depuis des années déjà pour la confection des hélices » a rappelé Jean-François Chanut, actuel PDG, en retraçant les grandes étapes de l'histoire de l'entreprise dont la réussite est intimement liée à Figeac, tant par son attachement à la ville que par le rôle important qu'a joué le territoire dans son développement et sa réussite.

Intégrée depuis 1990 au sein du groupe américain UTC Space Systems, l'entreprise est devenue un systémier de référence.

Devant plusieurs représentants de ses principaux clients (Airbus, Boeing, ATR...), Jean-François Chanut a également évoqué l'avenir de l'entreprise. Elle a notamment été choisie par Airbus pour développer un nouveau pédalier pour la famille A320.

Jean-François Chanut a d'ailleurs annoncé l'extension prochaine du site figeacois « afin de consolider notre centre d'excellence hélices en agrandissant le bureau d'études afin d'augmenter nos moyens de tests et de qualification et valider les technologies actuellement en développement ».

Que serait Figeac sans Ratier ? La question fut dans tous les esprits durant ces deux journées. Les dernières innovations présentées par les salariés

durant la visite de l'usine ont prouvé qu'en inventant aujourd'hui les technologies de demain, en usant de l'impression 3D et de robots intelligents, l'avenir de Ratier-Figeac s'annonçait prometteur.

Rendez-vous est donc donné dans 100 ans !

^(*) Aujourd'hui le lycée Champollion



Aux côtés de Jean-François Chanut, PDG de l'entreprise, des personnalités locales et des clients de l'entreprise, André Mellinger a signé symboliquement la 20 000^{ème} pale d'ATR produite à Ratier.

publicité

« Action Cœur de Ville »

Figeac retenue parmi 222 villes moyennes sélectionnées en France



Autour d'André Mellinger et de Vincent Labarthe, l'ensemble des signataires de la convention cadre « Action Cœur de Ville ».

Le programme national « Action Cœur de Ville » était lancé lors de la 2^{ème} conférence nationale des territoires qui s'est tenue à Cahors en décembre 2017. Fin mars, le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques Mézard, a dévoilé la liste des 222 villes retenues. Elles sont 24 en Occitanie, parmi lesquelles la Commune de Figeac et la Communauté de Communes du Grand-Figeac qui ont signé le 27 septembre dernier une convention « Action Cœur de Ville » avec plusieurs partenaires publics et privés. Un programme ambitieux qui les engage sur 5 ans.

Pour qui et dans quel but ?

Le programme s'adresse à des **villes moyennes qui constituent des « pôles d'attractivité »** essentiels au maillage territorial entre les communes rurales et les grandes agglomérations et **pour lesquelles une redynamisation du « cœur de ville » est nécessaire si l'on veut améliorer les conditions de vie des habitants de ces villes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.** Car, si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie.

Tous les secteurs de la vie quotidienne sont concernés par le programme qui se décline sur 5 axes de travail :

- proposer une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- favoriser un développement économique et commercial équilibré
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- fournir l'accès aux équipements et services publics, à l'offre de culture et de loisirs

Ce plan constitue **une réelle opportunité pour renforcer les politiques engagées** depuis plusieurs années par Figeac et le Grand-Figeac dans les domaines de l'économie, de l'emploi, du patrimoine, du logement ou encore des services à la population.

D'ores et déjà, plusieurs actions dites « matures » sont retenues : une étude pré-opérationnelle OPAH RU (sous maîtrise d'ouvrage communautaire), le dispositif d'aide à la restauration des façades ainsi que les études archéologiques et un complément d'acquisition foncière, préalables à la restauration de la maison médiévale du 10 rue Séguier.

Selon quel calendrier ?

Une fois la convention cadre signée, les partenaires vont devoir **dresser ensemble un diagnostic et définir un plan d'actions à mener d'ici le 31 décembre 2022.**

Avec quels partenaires ?

La mise en œuvre du plan « Action Cœur de Ville » se fait non seulement avec les collectivités territoriales mais aussi en fédérant **des acteurs publics et privés, au plan local comme au plan national, signataires de la convention** avec la Ville et la Communauté de Communes : l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Lot, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, le groupe « Action Logement », l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, l'association Sites & Cités Remarquables de France, le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot et la Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Pour en savoir plus : www.coeurdeville.gouv.fr

Foire Exposition 2018

Près de 15 000 visiteurs sur 5 jours !

Fin septembre, à l'heure du premier bilan, les organisateurs étaient fiers d'annoncer que l'édition 2018 avait été un succès. Parmi les motifs de satisfaction, les retours très positifs des exposants et du public sur l'ambiance conviviale de cette 24^{ème} édition. Une belle récompense pour toutes celles et ceux qui, depuis des mois, n'ont pas compté leur temps pour préparer cet événement qui, tous les 3 ans, fait de Figeac le rendez-vous économique et agricole incontournable du Département.



Une 24^{ème} édition « branchée » avec la mise à l'honneur des secteurs de la domotique, des objets connectés, du numérique ou encore de l'intelligence artificielle. Le jour de l'inauguration, aux côtés des personnalités locales, le robot humanoïde Nao a d'ailleurs officiellement déclaré ouverte la Foire.

La nouvelle formule, 5 jours au lieu de 9, souhaitée par les exposants, a tenu ses promesses. Les chiffres de la fréquentation le prouvent : 138 exposants (+ 10 % par rapport à 2015) et près de 15 000 visiteurs avec deux temps forts : le week-end et la nocturne du vendredi. A noter, le petit « coup de pouce » de la météo estivale qui a participé à la bonne humeur générale tout au long de la Foire.

« Même si le nombre d'entrées de la Foire 2015 n'a pas été atteint, nous sommes satisfaits car les retours des exposants sont plutôt positifs. Nombre d'entre eux ont eu des contrats signés dès le premier jour et des contacts nombreux et prometteurs. Mais il reste encore des choses à améliorer. C'est pourquoi, pour faire évoluer la Foire et apporter des améliorations lors de la prochaine édition, nous allons envoyer à tous les exposants un questionnaire de satisfaction. » confiaient Serge Richard et Christian Delaire, co-présidents de la Foire Exposition.



Venus se renseigner ou concrétiser un achat auprès des 138 exposants installés sur le Foirail et à l'Espace Mitterrand, les visiteurs étaient présents au rendez-vous.

A souligner, le succès de la nocturne du vendredi soir avec une affluence de visiteurs venus profiter des différentes animations. Exposants, visiteurs et organisateurs se sont tous accordés à dire : « On a retrouvé l'esprit et l'ambiance festive des foires d'antan ! »



Le traditionnel goûter offert aux aînés, animé par un groupe folklorique.



Au podium ou au détour d'une allée, les animations se sont succédé : humoristiques, musicales ou sportives, il y en a eu pour tous les goûts.

Autre nouveauté, la tenue du Salon agricole aux Pratges et non plus place de la Raison. Un lieu choisi pour 2 atouts majeurs : plus d'espace pour les animaux et surtout plus de sécurité pour les visiteurs car éloigné de la circulation automobile.

Les retours positifs des éleveurs et le nombre de visiteurs, souvent venus en famille, pour assister samedi et dimanche aux traditionnels concours bovins et équins, prouvent que le choix était judicieux. Cet espace a également permis au matériel agricole de faire son retour sur la Foire.

Seul bémol, les producteurs locaux présents aux Pratges n'ont pas travaillé comme ils l'auraient souhaité. C'est regrettable vu la qualité des produits proposés. Un point à revoir pour la prochaine édition.

Rendez-vous en 2021 pour la 25^{ème} édition !



Du côté des éleveurs, la relève semble assurée avec la participation de plusieurs jeunes, dont quelques jeunes filles, aux différents concours.



Race laitière ou à viande, chevaux de trait ou de loisir, le public a pu admirer les plus beaux spécimens bovins et équins des élevages de la région..

L'ensemble du comité d'organisation tient à remercier chaleureusement l'investissement des bénévoles, leur motivation, le soutien des services techniques et administratifs de la ville de Figeac qui ont permis d'être fin prêts le jour J du 12 septembre.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La Commune de Figeac a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2016. La Communauté de Communes du Grand-Figeac, devenue compétente en matière de documents d'urbanisme depuis le 1er janvier 2017 par application de la loi NOTRe, a décidé de poursuivre cette procédure dans le cadre d'une convention conclue le 9 janvier 2018, ce dans l'attente d'un futur PLU intercommunal.

À l'occasion de cette révision, **différents thèmes ont été étudiés et analysés afin d'établir le diagnostic territorial en avril 2018.**

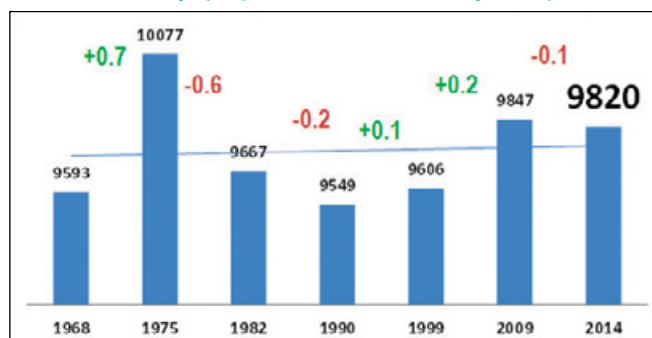
Celui-ci a été établi au regard des prévisions démographiques, d'aménagement de l'espace, de développement de l'environnement, de l'agriculture par l'équilibre social de l'habitat, l'économie, les transports, le commerce, les équipements et services.

Ce premier document du PLU, permet de **comprendre le contexte territorial de la commune et d'analyser son environnement.** Il servira de **fondement au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, clef de voûte du dossier du Plan Local d'Urbanisme qui définira les orientations du projet de développement de la commune.

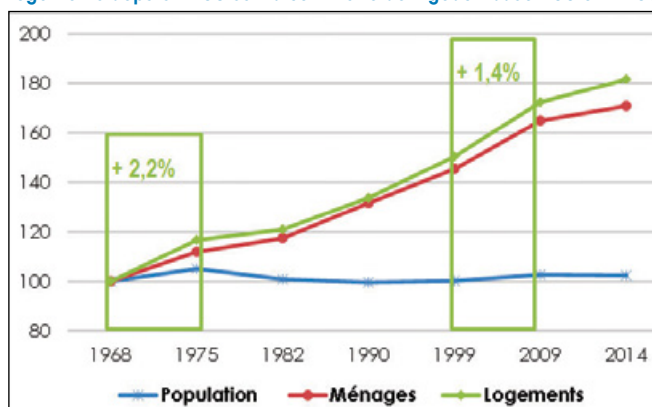
Les premiers éléments de constats et d'enjeux du diagnostic territorial sont les suivants :

- une population communale qui se stabilise autour des **10 000 habitants** depuis plusieurs décennies, stabilité reposant sur un **solde migratoire positif** compensant un solde naturel négatif
- un **net vieillissement de la population** générant des besoins nouveaux sur le territoire notamment en termes d'équipement et de logement
- un **parc de logements qui augmente et qui se diversifie** afin de répondre aux ménages d'une ou deux personnes mais qui ne permet pas de répondre complètement aux besoins des familles qui souhaitent venir s'installer sur Figeac.

Evolution démographique de la commune de Figeac depuis 1968



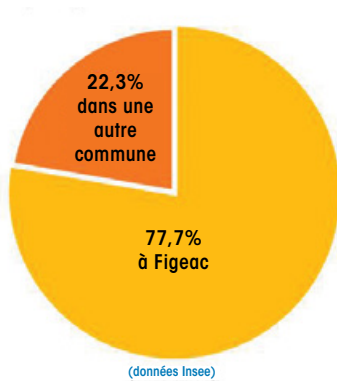
Evolution comparée de la population, des ménages (RP) et des logements depuis 1968 sur la commune de Figeac - base 100 en 1968



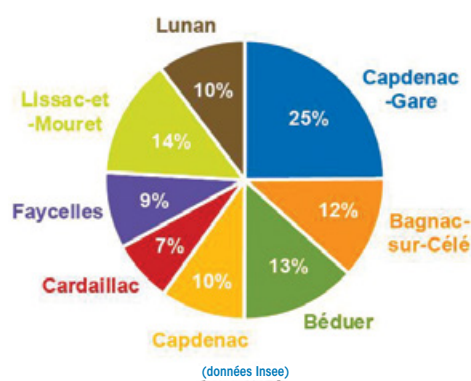
Source : RP INSEE Séries historiques

- un **niveau d'équipement satisfaisant** qui permet de répondre aux besoins de la population figeacoise et au-delà
- une **activité économique dépendante du secteur aéronautique**, aujourd'hui en plein développement sur le territoire figeacois et qui fait de Figeac un **pôle d'emploi structurant au sein de son bassin de vie**
- des **conditions de déplacement à repenser** en lien avec la déviation de Figeac et l'apaisement des circulations sur le centre-ville

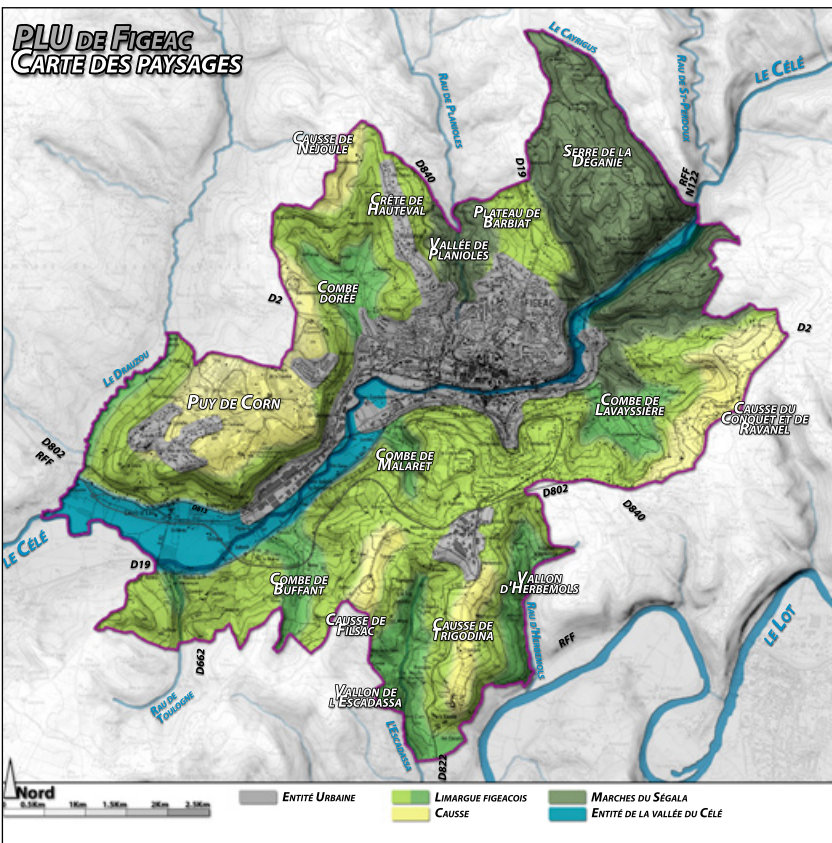
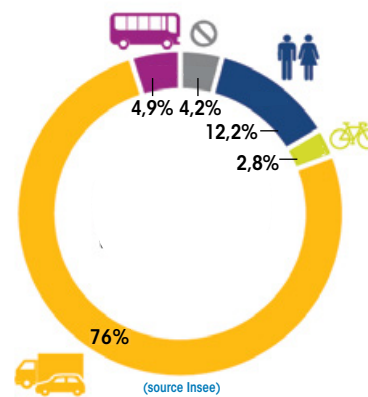
Lieu de travail des actifs figeacois de 15 ans et plus ayant un travail en 2014



Communes de références des actifs non figeacois de 15 ans et plus travaillant sur Figeac en 2014



Moyen de déplacement des actifs Figeacois de 15 ans et plus ayant un travail en 2014



- un **cadre de vie exceptionnel** reposant sur une diversité des paysages et un **patrimoine historique exceptionnel**
- un **environnement naturel préservé** contraint par des risques naturels à prendre en compte
- une **consommation d'espaces limitée**, qui se concentre majoritairement sur la ville de Figeac et au sein des principaux hameaux
- un **potentiel de densification important** à l'intérieur des espaces urbanisés (ville et hameaux)

L'ensemble de ces éléments sera présenté de façon plus précise lors d'une

réunion publique
Judi 15 novembre
à 20h30
Espace Mitterrand

Venez nombreux débattre et échanger sur ce diagnostic !

Transports urbains « LE BUS »

La Ville continue d'adapter le réseau aux besoins de la population



Guillaume Baldy, adjoint au Maire chargé notamment de l'Agenda 21 et des transports, au départ de l'un des 3 services de la matinée de la ligne 12

Mis en place en 2003, le service de transports urbains de la Ville de Figeac dessert une grande partie du territoire communal tout au long de l'année (*). Totalement gratuit (**), sa fréquentation est en hausse constante avec 300 560 voyageurs en 2017.

Afin d'optimiser le réseau et de répondre au mieux aux besoins des habitants, la Ville a engagé depuis plusieurs mois, avec le soutien d'un bureau d'études spécialisé, une réflexion sur l'extension et la restructuration de l'offre. En attendant, quand cela est possible, des améliorations sont ponctuellement apportées au service.

C'est le cas avec la **ligne 12 qui, depuis début juillet, est ouverte à tous les publics**. Créée en novembre 2016, cette ligne était en effet spécifiquement dédiée aux salariés de l'entreprise Figeac Aéro, sur le même modèle que le service Ratier Figeac en place depuis 2015.

Pour faire le lien avec l'aire de covoiturage et satisfaire les demandes des habitants du secteur ouest de la Commune, le parcours a été revu et dessert aujourd'hui Ceint d'Eau et le Drauzou. La ligne propose ensuite plusieurs arrêts en centre-ville avant de rejoindre la zone de l'Aiguille.

Précisons que cette ligne ne fonctionne pas comme les autres (pas d'aller/retour). Elle comporte :

- **3 trajets « aller » le matin** (6h18, 7h03 et 7h48) **au départ du Drauzou**
- **3 trajets « retour » l'après-midi** (16h30, 17h15 et 18h) **au départ de Figeac Aéro à l'Aiguille.**

Elle fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi. Elle emprunte pour partie le tracé des lignes 1, 9, 7 et 10 mais circule à des horaires complémentaires, notamment plus tôt en matinée.

Ces horaires atypiques, calquées sur les horaires de l'entreprise Figeac Aéro, peuvent également intéresser d'autres personnes, résidant dans les quartiers ouest de la Ville ou salariés dans d'autres entreprises de la zone de l'Aiguille

En incitant les usagers à laisser leur véhicule sur l'aire de covoiturage pour emprunter ce bus, cette initiative devrait **favoriser l'intermodalité et participer à la réduction du nombre de voiture en centre-ville**, voie dans laquelle la Ville s'est engagée ces dernières années dans le cadre de l'Agenda 21. En proposant **une alternative à la voiture particulière**, les transports collectifs permettent de **lutter contre la pollution, de préserver l'environnement ainsi qu'une certaine qualité de vie**. La réflexion menée actuellement par la Ville sur la restructuration du réseau de transports urbains va évidemment dans ce sens.

(*) Le réseau est composé de 11 lignes régulières, plus 1 ligne reliant le centre-ville au Domaine du Surgié fonctionnant seulement les 2 mois d'été.

(**) Le fonctionnement de ce service de transport urbain est financé par la Ville de Figeac et par les entreprises de plus de 9 salariés (publiques et privées) assujetties à la « taxe versement transport ».

SERVICES À LA DEMANDE

Le service comporte **4 lignes** qui **relient certains écarts au centre-ville**. Elles fonctionnent **mardi matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi et samedi matin** à différents horaires et permettent à des personnes âgées de se déplacer en toute autonomie. Le service est aussi une solution pour ceux qui ne possèdent pas le permis de conduire, de véhicule ou de deux roues.

Il y a quelques mois, pour répondre à la demande de certains usagers du secteur de Fumat, **un arrêt supplémentaire a été mis en place sur la ligne « Roussilhe-Embiane » au lieu-dit La Capelette** (au niveau du giratoire de la déviation côté laboratoire d'analyses).

Ce service est **gratuit** mais nécessite une **réservation préalable**. Pour en bénéficier, il suffit de **téléphoner au 05.65.34.81.93 au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h30**.

Rivière Célé

Travaux d'entretien sur les « atterrissements »

Dans le cadre de l'entretien régulier du cours d'eau, la Commune a décidé d'intervenir sur plusieurs îlots naturels, appelés « atterrissements », présents dans la traversée de Figeac. Ces travaux visent à limiter le risque d'inondation en centre-ville lors de prochaines crues.



Réalisés mi-octobre, les travaux ont été confiés à l'association Regain, pour l'enlèvement des végétaux, et la STAP pour le décompactage des matériaux. Ici, coupe des végétaux et brûlage de la Renouée du Japon (plante invasive) sur l'îlot situé en aval du barrage du Surgié.

Ces interventions, dites de « griffage », consistent en fait à **enlever la végétation herbacée en place et à décompacter les matières organiques et végétales en se limitant à la partie située hors de l'eau afin de favoriser leur mobilisation lors de prochaines crues**. Une fois décompactés, les matériaux sont remis en place pour ne pas modifier le profil du cours d'eau.

Réalisés environ tous les 5 ans, ces travaux permettent d'**éviter l'installation pérenne de la végétation qui pourrait représenter un obstacle à l'écoulement des eaux**.

Quatre secteurs étaient concernés : en aval du barrage du Surgié, du seuil des Tours, du Pont Gambetta (rive droite) et de la chaussée des Pratges.

Ces interventions ont été décidées **après concertation des services de l'Etat (DDT du Lot) et du Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé**.

Les précisions qu'ils apportent permettent de mieux comprendre ce phénomène naturel et de réfuter quelques « idées reçues » :

Un atterrissement est structuré de terre, sable, graviers, galets apportés par la rivière au fil des crues. Il est généré par la diminution locale de la vitesse du courant. Ce peut être à la faveur d'une zone d'élargissement du cours d'eau, en aval d'un seuil (« barrage » naturel ou artificiel), à l'intérieur d'un méandre...

Sa formation est l'expression de la dynamique de la rivière et de son fonctionnement normal qui tend vers un équilibre. Contrairement aux préjugés, il n'influence pas les crues.

*En effet, en hautes eaux, en centre-ville de Figeac par exemple, les atterrissements sont sous le niveau de l'eau et ne créent donc pas un effet « barrage » qui ferait remonter l'eau en amont. Les inondations sont liées à l'occupation du lit majeur par des infrastructures et bâtiments. Les débordements peuvent être accentués localement par des obstacles (ponts routiers, rétrécissement du lit mineur, ouvrages bâtis, ...) **mais les atterrissements dans l'état actuel ne sont pas responsables des inondations qui peuvent subvenir en centre-ville de Figeac.***

Ces atterrissements ont des fonctions de refuge et de zone de transit pour la faune et la flore et d'épuration des eaux. L'été, c'est moins de surface d'eau soumise à l'évaporation, donc moins de réchauffement de la rivière.

Une intervention sur les atterrissements n'est souhaitable que dans le cas où ils constituent un obstacle à l'écoulement des eaux ou qu'ils créent d'importantes perturbations.

Cette intervention ne prévoit pas l'évacuation des matériaux du lit, sous peine de générer des désordres encore plus importants, en particulier l'incision du lit générant en aval l'érosion des berges, de possibles impacts sur des ouvrages et une descente de la nappe alluviale.

C'est pour cette même raison que le dragage est depuis longtemps interdit, les inconvénients étant bien supérieurs aux avantages de telles pratiques. A noter que le fait d'enlever des matériaux ne change rien à la cause du dépôt et que donc l'atterrissement se redéveloppera jusqu'à ce qu'il atteigne son équilibre.

De plus, les matériaux qui composent les atterrissements sont facilement mobilisables par les crues tant qu'ils ne sont pas végétalisés. Si une intervention s'avère vraiment nécessaire, elle doit se limiter à la coupe ou l'arrachage de la végétation, voire la scarification, qui est un décompactage sans déplacement du matériau au moyen d'un engin mécanique.

Ainsi, le développement des atterrissements est plutôt un signe de bonne santé d'une rivière.

Toute intervention doit être pratiquée en respectant des précautions particulières (utilisation d'engin mécanique strictement réglementée, périodes plus favorables que d'autres) liées à la fragilité de ce milieu.

publicité

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Démocratie participative

Alors que la loi donne au conseil municipal la responsabilité de choisir le nom des voies de la commune, nous avons préféré demander aux habitants de se prêter à l'exercice.

Au cours de réunions publiques de quartier, les riverains des voies communales non dénommées, ont choisi, eux-mêmes, leur future adresse. Souvent par référence au cadastre, parfois de manière totalement originale, mais toujours par une réflexion collective.

L'ensemble des habitants possédera ainsi une adresse unique, grâce à la numérotation métrique (mesurée à partir de l'origine de la voie).

S'approprier son cadre de vie est un objectif important pour notre majorité.

Dans la continuité des réunions publiques déjà effectuées, nous initierons avec vous une réflexion globale sur le centre-ville : quels commerces, quels équipements publics, quels aménagements pour Figeac dans 5 ans ?

L'ambition du contrat « Action Coeur Ville », qui vient d'être signé entre les Collectivités, l'Etat et différents partenaires institutionnels, pour Figeac, est de mobiliser toutes les énergies et les financements nécessaires pour rendre notre ville encore plus attractive : saisissons collectivement cette chance.

Le Maire : André Mellinger.

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.
Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Vivre Figeac

Enfin !

La municipalité se soucie du dynamisme de son centre. Nous n'avons cessé de défendre l'idée que c'était une priorité (programme pour les municipales de 2014) qui nécessitait une réflexion transversale. Quand le maire disait « Il n'y a rien à faire pour le centre-ville » en 2016, nous travaillions à la rédaction du livre blanc pour le commerce.

Alors oui nous sommes satisfaits du lancement de l'opération « Cœur de ville ».

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Nous souhaitons participer à ce travail, dans l'intérêt de la ville. Nous espérons ne plus entendre que « verser une subvention annuelle à l'association des commerçants est suffisant » ou que « le commerce est une coquille vide » ; ne plus avoir à déplorer des incohérences avec les décisions prises comme celle de l'implantation d'une nouvelle grande surface commerciale.

Après la MSP et le commerce de centre-ville, nous invitons la municipalité à continuer d'appliquer le programme de Vivre Figeac !

Élus Renouveau pour Figeac

Figeac, réservoir de l'intercommunalité

Depuis 2014, notre ville amoindrit ses forces vives au titre de la mutualisation des capacités dans le Grand-Figeac : transfert des services Voirie et Urbanisme, mise à disposition de salariés des secteurs culturel, patrimonial, social... sans évaluer les effets de tels processus sur la gestion des personnels et la satisfaction des besoins communaux.

Quant au Grand-Figeac, il augmente ses domaines de compétence, emprunte et accroît les taxes, mais ne priorise pas ses projets selon leur

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau

intérêt communautaire en dépit des promesses des Présidents successifs. Dans ce contexte, malgré les retombées territoriales de l'aérodrome Figeac-Livernon, aucune subvention ne lui revient parmi les 2 764 500 € attribués par l'intercommunalité en 2018, année où Figeac consacre 36 000 € à cette emprise aéronautique !

Qu'attendent nos élus municipaux, Vice-Présidents du Grand-Figeac, pour réagir à cette situation ?

Semaine du Goût

A la découverte du miel et de la vie secrète des abeilles

Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine du Goût, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont été conviés à une animation autour d'un produit de la région. Après les produits laitiers en 2017, Rémy Aparicio, responsable du restaurant scolaire, et son équipe ont choisi de sensibiliser les enfants au miel et au monde des abeilles. Pour les accompagner et animer les ateliers, des producteurs locaux et des apiculteurs amateurs ont répondu « présents » à l'invitation de la Ville.

Durant trois jours, une odeur sucrée de miel a plané dans la cour de l'école Paul Bert. Toutes les écoles ont dépêché une ou plusieurs de leurs classes sur cette animation originale. Les enfants, très intéressés, ont posé de nombreuses questions auxquelles les **apiculteurs, adhérents ou formateurs au sein de la Ruche du Quercy et du rucher école de la Vinadie**, se sont fait un plaisir de répondre. A leurs côtés, Nathalie Masbou (GAEC Ferme de la Hulotte à Cajarc) a présenté sa production : cabécous et lait de chèvre bio.

Dernière étape, la dégustation du fruit du travail des abeilles et des apiculteurs : miel tartiné sur du pain, en coulis sur du fromage de chèvre, brebis ou vache bio ou encore sous forme de pain d'épices (confectionné par le restaurant scolaire)...autant de délices sucrés que petits et grands n'ont pas boudés !!

La Ville de Figeac et l'équipe de Rémy Aparicio remercient Patrick Chevalier, Stéphanie Rives, Lionel Clary, Christian Rougeyroles, Nathalie Masbou pour leur investissement et leur bienveillance auprès des enfants et la boulangerie Jacquemin pour la fourniture du pain.

Ces animations ont été l'occasion aussi de rappeler le travail effectué tout au long de l'année avec Rémy Aparicio et Bio46 afin de privilégier au menu de la cantine des produits locaux issus des circuits courts et biologiques.



Derrière la vitre, toute une organisation sociétale. Première préoccupation des enfants, trouver la reine !



Grâce aux explications de plusieurs « experts », la vie des abeilles, l'organisation de la ruche, le travail de l'apiculteur et la fabrication du miel ne devraient logiquement plus avoir de secret pour les enfants...Ce sujet sera repris en classe avec les enseignants et a certainement fait l'objet d'une discussion en famille le soir même.



Marie-France Colomb, adjointe aux Affaires Scolaires, Jérémy Sicre et ses collègues du Service à la population ont salué l'initiative et l'implication de l'équipe du restaurant scolaire.

Journées du Patrimoine

Une programmation plébiscitée par le public



Plus de 1000 personnes se sont pressées aux portes du Viguier du Roy.

Record de fréquentation enregistré lors de la dernière édition des Journées Européennes du Patrimoine avec près de 4 300 personnes sur le week-end des 15 et 16 septembre !

Un succès lié à la variété et à la qualité du programme concocté par le service du patrimoine de Figeac et à l'**ouverture exceptionnelle du Château du Viguier du Roy**, l'un des monuments de Figeac les plus méconnus du grand public. En deux jours, **1 000 personnes** ont eu la chance de découvrir cet édifice emblématique récemment acquis par la Commune et le Grand-Figeac.

Les **parcours dans la ville**, en compagnie d'un guide-conférencier, ont rassemblé **540 personnes**. A noter, le succès de la visite « Quelques monuments vous ouvrent leurs portes » : l'occasion pour plus de **220 personnes** de découvrir des **édifices privés habituellement fermés au public** (grandes salles de maisons médiévales, escaliers du XVIIe siècle ...).

Dans un autre genre, la visite (inédite) sur les savoir-faire de la réhabilitation du bâti a permis à 50 personnes de pénétrer au cœur d'un chantier de restauration d'une maison du centre ancien et d'échanger avec les artisans engagés sur le projet.



Parmi les édifices privés ouverts exceptionnellement, la maison Laporte.

Le musée Champollion-les Ecritures du Monde, le musée d'histoire de Figeac et l'exposition « Les Bois parlants » sur l'Île de Pâques ont également connu une très belle fréquentation avec un total de **1 888 visiteurs sur les 3 sites**.

Pour célébrer les 20 ans de l'inscription des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France au patrimoine mondial de l'UNESCO, plusieurs animations étaient proposées au public. On retiendra notamment, la **visite nocturne « Pèlerins dans la nuit »**, animée par les musiciens du groupe La Granja de Soulmès, qui a plongé les **200 participants** dans l'aventure des pèlerinages et l'univers des dévotions médiévales. Des visites guidées, type randonnée, étaient également proposées sur le territoire du Grand-Figeac, récemment labellisé Pays d'art et d'histoire et traversé par plusieurs variantes du chemin jacquaire. Là aussi le public était au rendez-vous.

vite dit

Musée Champollion - Les Écritures du Monde

Prochain rendez-vous

■ CONFÉRENCE

Une esthétique de l'écriture : les inscriptions sur les vases attiques (VI^{ème}-V^{ème} siècle avant notre ère)

par François Lissarrague, directeur d'étude émérite à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, spécialiste de l'iconographie grecque.

Les inscriptions sur les vases grecs sont nombreuses et apparaissent dès le VII^{ème} siècle. A l'époque archaïque, elles prennent en Attique diverses formes dont cette conférence explorera les aspects variés, entre visuel et verbal, produisant des effets narratifs et descriptifs en rapport avec le vase ou avec l'image. « Ecrire et dessiner sont identiques en leur fond » affirmait Paul Klee ; l'usage des peintres de vases semble confirmer cette idée, d'autant plus que le même terme, graphein, signifie en grec aussi bien écrire que dessiner.

*Judi 13 décembre – 18h30 - Annexe du musée Champollion
Inscription conseillée au 05 65 50 31 08*



Participez à la vie de votre cité et construisons ensemble l'avenir de figeac !

Voici les résultats de la consultation "Bulletin Municipal"



Recevez-vous régulièrement le bulletin d'informations municipales de la ville de Figeac ?

Oui

99 votants - 70%

Non

43 votants - 30%



Cette consultation a permis de mettre en évidence un **dysfonctionnement dans la distribution** du Bulletin Municipal. Afin d'y remédier, nous invitons les personnes, possédant une boîte aux lettres accessible depuis la rue, qui ne reçoivent régulièrement pas le magazine municipal (parution bimestrielle), à se faire connaître en Mairie (auprès du service Informations Municipales) afin que nous puissions le signaler au prestataire chargé de la distribution.

Sachez que même si vous avez choisi d'apposer un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir le Bulletin Municipal, tout comme les publications des autres collectivités locales.

Le magazine municipal est aussi disponible sur le site www.ville-figeac.fr



Le nom du bulletin d'informations municipales "Figeac, notre ville" vous convient-il ?

Oui

121 votants - 91%

Non

12 votants - 9%

Devenez acteur dans la vie de votre cité !

1 Téléchargez

Téléchargez Vooter depuis votre téléphone



Pas d'équipement compatible?
Accédez à la version web :
<https://vote.vooter.co>

2 Lancez l'app

Démarrez l'application et créez votre compte



3 Rejoignez

Géolocalisation

ou

Code groupe

4 Votez !

Rejoignez votre groupe avec le code :

Figeac46100



publicité

publicité